

Responsable du 1^{er} degré,
mouvement du 1^{er} degré :
Emmanuelle SAVIOZ
Tel : 06 64 79 56 52
e.savioz@spelc.fr

Présidente, responsable 2nd degré :
Claire DEMOLIN CORDIER
Tel : 06 75 07 57 25
c.demolin@spelc.fr

Mouvement du 2nd degré :
Véronique DUCAMIN
v.ducamin@spelc.fr



SPELC PARIS

Trésorière :
Marie-Jocelyne MARTIN
mj.martin@spelc.fr

Responsable personnels
droit privé / OGE :
Guillaume CUVELIER
Tél : 06 87 26 57 81
g.cuvelier@spelc.fr

Responsable retraite :
Marie-Jocelyne MARTIN
Tel : 06 85 79 30 51
mj.martin@spelc.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2025-2026

Syndicat professionnel des enseignants, AESH et salariés des établissements privés

Libre de toute confédération, de tout parti politique, de toute idéologie

Être adhérent Spelc, c'est :

- Bénéficier d'informations et de l'aide du Spelc, **syndicat représentatif dans l'enseignement privé sous contrat.**
- Être épaulé, représenté et défendu par le syndicat parisien dont les **cotisations sont les moins élevées.** L'adhésion au Spelc est remboursable ou déductible à 66% des impôts.
- Bénéficier de **tarifs préférentiels auprès d'assurances partenaires.**
- Bénéficier du **service juridique de la Fédération des Spelc, des avis et du suivi de notre avocat partenaire.** Bénéficier de la **protection juridique** qui couvre, dans le cadre professionnel, les biens et la personne de tout adhérent Spelc à jour de ses cotisations.
- Enfin, adhérer au Spelc, c'est surtout former une chaîne d'**union solidaire !**

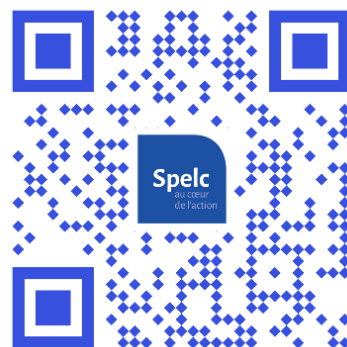
Salaire mensuel net avant impôt	COTISATION ANNUELLE	Coût après déduction fiscale	Salaire mensuel net avant impôt	COTISATION ANNUELLE	Coût après déduction fiscale
Moins de 758€	62€	21,08€	de 1536€ à 1768€	92€	31,28€
de 759€ à 925€	67€	22,78€	De 1769€ à 1999€	97€	32,98€
de 926€ à 1076€	72€	24,48€	De 2000€ à 2232€	107€	36,38€
de 1077€ à 1233€	77€	26,18€	De 2233€ à 2459€	117€	39,78€
de 1234€ à 1384€	82€	27,88€	De 2460€ à 2649€	127€	43,18€
De 1385€ à 1535€	87€	29,58€	Plus de 2650€	147€	49,98€
Retraités, en disponibilité, congé parental : montant libre à partir de 72€, soit 24,48€ après déduction fiscale.					

L'adhésion est valable pour l'année scolaire 2025-2026. Vous pouvez adhérer :

- Soit en ligne, en scannant le QR-code ou sur <https://paris.spelc.fr/>
- Soit par voie postale, en remplissant le formulaire au verso de cette feuille et en payant la cotisation par chèque, en 1, 2, 3 ou 4 chèques datés du même jour à l'ordre du SPELC, adressés à la trésorière :

Marie-Jocelyne MARTIN
18 Rue du 8 Mai 1945
94110 ARCUEIL

Le virement automatique n'est plus possible. En cas de paiement en plusieurs chèques, le premier chèque sera encaissé dès réception, les autres seront encaissés au mois que vous indiquerez au dos du chèque mais impérativement avant la fin juin 2026.



Merci de compléter la partie ci-après et d'envoyer votre adhésion par voie postale ou par e-mail à la trésorière.

NOM :		Prénom :	
Date de naissance :			
Adresse personnelle :			
Adresse électronique :		Téléphone :	
NOM de votre établissement scolaire :			
Adresse de votre établissement :			
➤ Vous êtes SALARIE OGEC / de Droit privé Coefficient : Strate : Ancienneté :			
➤ Vous êtes ENSEIGNANT ou AESH du Rectorat 1^{er} Degré Statut* : MD (ou suppléant) en CDI - CDD / PE Certifié Classe Normale / PE Certifié Hors Classe / PE Certifié Classe Exceptionnelle / AESH Rectorat Echelon : Date du dernier changement d'échelon : Date d'entrée dans l'enseignement privé : 2nd Degré Statut* : MD en CDI – CDD / AE / Certifié : CN – HC – C Exc. / PEPS : CN- HC – C Exc. / PLP : CN – HC – C Exc. / Agrégé CN – HC – C Exc. / AESH du Rectorat Echelon : Discipline : Date du dernier changement d'échelon : Date d'entrée dans l'enseignement privé : *Merci d'entourer ou de surligner votre situation			
➤ Vous êtes RETRAITÉ depuis le : Nom du dernier établissement :			

Le montant de ma cotisation pour l'année scolaire en cours est de :

Attention : le paiement par virement n'est plus possible. Optez pour le paiement en ligne sur <https://parisspelc.fr>, onglet « adhérer » ou en scannant le QR-code au recto de cette feuille. Dans ce cas, le formulaire est à remplir en ligne.

Si vous adhérez par voie postale, la cotisation doit être payée par chèque et il faut obligatoirement retourner le bulletin papier dûment rempli, même en cas de réadhésion.

RGPD : conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement général sur la Protection des données du 27 Avril 2016 (ATTENTION ! Pour recevoir les informations et pour le bon suivi de vos dossiers, il importe de cocher toutes les cases ci-dessous) :

☐ J'accepte de recevoir les informations et publications éditées par le SPELC Paris (journal, affiches, documents...).

☐ J'accepte de recevoir les informations du SPELC local et national sur ma messagerie électronique. (Infos sur le métier, la carrière, suivi de dossier administratif...)

☐ J'autorise le SPELC local à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la Fédération des SPELC (aides de l'adhérent dans ses démarches, suivi de son dossier, mutation...)

Fait à **le** **Signature**